

**Collectif des opposants à la création d'une carrière à ciel ouvert sur la commune déléguée de CAHAIGNES
à Monsieur le Maire de Vexin sur Epte**

Cahaignes le 07 juin 2022

Lettre recommandée avec accusé de réception
Copie aux conseillers municipaux de Vexin sur Epte

Objet : Pétition contre le projet de création d'une carrière d'argile à ciel ouvert par la société TERREAL sur la commune déléguée de Cahaignes.

Monsieur le Maire,

C'est avec la plus grande surprise que nous avons appris il y a quelques jours, par l'ouverture d'une enquête publique diligentée par le Préfet de l'Eure, qu'un projet d'implantation et d'exploitation sur 30 ans d'une carrière d'argile à ciel ouvert, au cœur même de notre village de Cahaignes, était porté par la Société Terreal.

Nous découvrons maintenant, à la lecture des documents mis à disposition, que vous avez eu, très en amont, connaissance de ce projet, que vous y avez participé, mais que vous n'avez, à aucun moment, cru bon d'en informer votre Conseil Municipal et vos administrés.

Or, ce projet est un véritable désastre pour ce village et ses habitants.

Rendez-vous compte, Monsieur le Maire, que cette carrière sera implantée à seulement 150 mètres du cœur historique du village, à 55 mètres des premières habitations et qu'**elle s'y matérialisera par un incroyable à-pic de 29 mètres au-dessus d'une fosse de quelque 20 hectares!!!**

Imaginez les nuisances que devront supporter les riverains. Le bruit et la poussière, et les risques sanitaires associés, dus aux engins de terrassement, dès 7 heures du matin jusqu'à 18 ou 19 heures le soir. Le passage des camions, des 30 tonnes, qui, à longueur d'année et jusqu'à toutes les 11 minutes en certaines périodes, traverseront le village d'est en ouest sur la RD 9 qu'il faudra redimensionner. Les vibrations qui pourront dégrader l'habitat, et les risques d'accident alors que le parcours longera deux aires de sport et de jeux d'enfants...

Avez-vous réalisé, Monsieur le Maire, que les nombreuses familles qui sont propriétaires de leurs habitations, verront la valeur de celles-ci inexorablement chuter?

Ce projet est un désastre social. Mais c'est aussi un désastre écologique. Sans parler des atteintes au paysage de notre bout de Vexin Bossu, ce projet est une menace pour le cheminement des circuits d'eau existants, pour la biodiversité avec la perturbation de 2 "zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique" et la destruction de 1142 m² de zones humides et de 4700 m² de bois.

Monsieur le Maire, pendant la campagne des dernières municipales, vous portiez haut et fort votre volonté d'améliorer le cadre de vie de vos administrés et de valoriser et protéger notre patrimoine naturel.

Que sont devenues vos promesses? Quel est l'intérêt du village de Cahaignes et de la commune de Vexin sur Epte dans cette opération?

Sachez-le, nous sommes extrêmement déçus mais déterminés à nous opposer de toutes nos forces à ce projet indigne. C'est pourquoi nous vous adressons une première pétition, qui a été d'ores et déjà été signée par **92** des habitants de Cahaignes et de ses alentours afin que **vous mettiez à l'ordre du jour du prochain conseil municipal prévu le 29 juin 2022 le sujet de cette carrière avec vote et délibération du conseil municipal pour qu'il se prononce démocratiquement pour ou contre ce projet comme cela à été fait dans les communes de Château sur Epte, des Thilliers en Vexin et d'Authavernes.**

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos salutations républicaines.

Les pétitionnaires